



Association Française des Lycées d'Hôtellerie et de Tourisme

CONGRES DE POITIERS - COMPTE-RENDU DE L'ATELIER TOURISME 18 MARS 2016

■ 11 participants :

Annick Pinson	Proviseur	Lycée <i>Christian-Bourquin</i> – Argelès
Thierry Lapalme	Proviseur	Lycée des métiers <i>Louis-Guilloux</i> – Rennes
Hervé Louvet	Proviseur	Lycée <i>Charles de Gaulle</i> – Compiègne
Elisabeth Lepierre	Proviseur	Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme « Archipel Guadeloupe »
Sophie Ablitzer	Proviseur	Lycée <i>Ambroise Croizat</i> – Moutiers
Alexia Pfohl	Professeur	Lycée Atlantique – Biarritz
Nathalie Halty	Professeur	Lycée Atlantique – Biarritz
Françoise Guionnet	Professeur	Institut Limayrac – Toulouse
Marie-Annick Moutouh	DDFPT	Lycée des métiers <i>Georges-Fréche</i> – Montpellier
Véronique Würster	Chargée de mission	Lycée hôtelier de Marseille
Pierre Tassion	IA IPR économie gestion en charge de l'hôtellerie-restauration	Académie de Poitiers

■ **Rapporteur :** M-A. Moutouh, secrétaire général adjoint.

■ **Atelier Tourisme :** 9h35 → 10h45.

Après un tour de table, P. Tassion annonce la finalité de l'atelier : échanger autour de la problématique suivante qui touche les différents BTS de la filière : comment fait-on dans les académies pour accueillir les élèves de bac pro ?

V. Würster rappelle :

🚩 Le contexte actuel :

- Le traité de Lisbonne (2009) : conduire 50% d'une tranche d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur.
- Les données factuelles : augmentation des bacheliers d'une classe d'âge donc plus d'aspiration à la poursuite d'études y compris pour ceux qui ont préparé un diplôme ayant pour vocation l'insertion professionnelle (bac pro).
- Les futurs étudiants issus de bac pro ne sont pas toujours préparés aux attendus et aux exigences des BTS.
- Le manque général de lisibilité et visibilité dans les offres de formation.
→ des élèves qui hésitent à se lancer dans les choix qu'ils ont muris.
- Au niveau institutionnel, des dispositifs ont été mis en place pour accompagner de plus en plus les jeunes en amont (parcours avenir au collège par exemple) afin qu'ils construisent leur parcours de formation.
- Le constat : un accueil très peu personnalisé des élèves de bac pro dans l'enseignement supérieur, ce qui fait l'objet du continuum bac-3 / bac +3.
Objectif du continuum bac -3 / bac +3 : travailler sur le contenu pédagogique pour accompagner ces élèves vers la réussite. Mettre en place une continuité des parcours entre enseignement secondaire et enseignement supérieur.
- Les difficultés de ces élèves qui n'ont pas appris à travailler de manière professionnelle au-delà de la classe.

🚩 Les enjeux :

- Accompagner l'accès des élèves de bac pro dans ces classes de TST afin qu'ils réussissent leur examen, et les projeter, pour certains, dans des poursuites d'étude au-delà du BTS.
- Assurer, par le biais de différents dispositifs, le principe d'égalité de ces élèves dans l'enseignement supérieur, au même titre que ceux qui viennent des filières générales et des filières technologiques.
- Contribuer à permettre l'accès dans l'enseignement supérieur à 50% d'une classe d'âge.

Les modalités :

Expériences diverses des académies concernant :

- La fixation de seuil minima (généralisé). Cf .la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche.
- L'évolution dans la procédure d'admission post-bac, avec création de commission bac pro et mise en place effective de ces seuils.

Echanges sur ces deux points :

A l'Institut Limayrac, la consigne est de recruter en BTS 50% d'élèves titulaires d'un bac pro. Elle n'est pas appliquée de fait car les élèves de bac pro ont un niveau faible, sont issus de « mauvaises » filières (ex. : bac pro esthétique) et n'ont pas étudié deux langues. 4 groupes dans APB : bac pro / techno / général / divers.

P. Tassion évoque la circulaire suite à la loi du 22 juillet 2013 → une variété de situations. Certains établissements comptent 50% de leur effectif de BTS issus de bac pro en 2017.

A Poitiers, il y a un quota sur les bacs pro à gros flux (→ NRC, MUC). Pour huit BTS spécifiques, *i.e.* à flux particuliers, qui ont été identifiés (assurance, banque, notariat, hôtellerie-restauration...), la logique est une logique de projet : l'élève présente son projet et entre, ou pas, dans la filière, autrement dit pour ces filières-là, le quota n'existe pas. La Ministre a insisté très récemment sur l'accueil d'élèves de bac pro en BTS → ces huit BTS risquent d'être attaqués.

A Rennes, consigne du Recteur : il faut le même taux d'admission que de demandes.

A Aix-Marseille, les quotas varient en fonction des types de BTS.

A Compiègne, politique volontariste sur l'intégration en BTS. Seuil variable en fonction de la filière.

Sur APB, trois modalités de recrutement : bac pro / autres / dossier au mérite (1 place).

5 élèves sur 35 en BTS tourisme sont issus de bac pro, contre 50% des effectifs en MUC.

Travail commun en amont avec les lycées professionnels. Taux de pression très important.

En BTS Tourisme les élèves sont recrutés très loin sur APB (rang 120-140). C'est le cas également à Marseille, à Montpellier.

A Argelès, le BTS Tourisme est le parent pauvre des BTS ; le moins valorisé, le moins demandé (pas beaucoup de demande en premier vœu – environ 5 élèves sur 35 –, plutôt en deuxième ou troisième vœux), à la différence des BTS MUC et NRC. Le BTS Tourisme semble être un choix par défaut. 17 élèves sur 34 sont issus de bac pro.

Dans l'académie de Toulouse, offre abondante en BTS Tourisme. A l'institut Limayrac, les élèves sont plutôt en vœu 1 ou 2. L'inscription pour le BTS, seul diplôme bac + 2 en tourisme, est un choix volontaire. Mais la situation de l'emploi est peu porteuse donc les parents freinent. Les élèves sont intéressés par le BTS tourisme mais se découragent après.

A Montpellier, beaucoup de demandes d'élèves issus de bacs généraux. En 1^{ère} année de BTS Tourisme, près de 900 dossiers pour 53 places. La formation est celle demandée prioritairement par les élèves.

En Guadeloupe, 350 demandes pour 24 places. Les JPO permettent d'identifier les élèves qui vont demander l'établissement en premier vœu.

A Biarritz, sur 35 élèves de BTS Tourisme, 10 élèves issus de bac pro. Si un élève démissionne, ils reprennent le recrutement en partant de la liste d'où était issu l'élève démissionnaire. Le taux d'évaporation est assez élevé : l'année dernière, il restait 28 élèves à la fin de l'année.

A Marseille, environ 450 dossiers traités. V. Würster note un taux d'évaporation élevé (baisse entre septembre et décembre) → places vacantes.

P. Tassion précise que la poursuite d'études après un bac pro se fait dans une zone de proximité, ce qui est complexe : des places sont vacantes dans certains lycées mais les élèves de bac pro ne se déplacent pas. Les élèves issus de bacs généraux sont beaucoup plus mobiles. C'est donc le lieu d'implantation qui définit les places vacantes.

P. Tassion et V. Würster signalent que nombre d'établissements « détournent » APB.

P. Tassion oriente ensuite l'échange sur la réussite des élèves de bac pro en BTS. Qu'en est-il ?

A Moûtiers, lorsque les élèves ont été recrutés très bas, il s'avère qu'ils ne réussissent pas.

A Biarritz, constat que les élèves issus d'un bac pro veulent être des exécutants : certains auraient dû faire une MCAR plutôt qu'un BTS. Le suivi qui est fait des élèves fait apparaître que ceux qui restent dans le secteur du tourisme sont ceux qui ont poursuivi leurs études post BTS, alors que des élèves qui ne continuent pas post BTS font parfois le choix d'un emploi alimentaire.

Le constat n'est pas aussi tranché à Marseille.

A Toulouse, de plus en plus les élèves font de l'accueil dans des hôtels.

V. Würster rappelle qu'en BTS Tourisme, toutes les structures hôtelières sont acceptées comme lieu de stage mais pas en réception ; il faut qu'il y ait un lien avec l'environnement et le territoire.

En Guadeloupe, le BTS HR est encore plus difficile pour les élèves issus d'un bac pro.

P. Tassion rappelle que, du CAP au BTS, l'insertion professionnelle se fait à chaque niveau : CAP → emploi ; bac → emploi, contrairement à d'autres secteurs d'activités où il faut avoir le BTS pour trouver un emploi. En hôtellerie-restauration, il n'y a pas d'IUT... Employabilité réelle des élèves.

Avec l'organisation de la réforme du bac techno STHR, l'objectif est que ces élèves fassent au minimum deux années d'études post-bac. Parallèlement, il faut préparer le terrain pour les élèves de bac pro.

P. Tassion précise que les élèves de bac pro ne doivent pas passer en MAN, ce qui rajouterait des étapes supplémentaires (bac pro → MAN → BTS) : les demandes de MAN représentent 1000 places pour environ 16 000 demandes. Ce point sera repris et développé par M. Lugnier en plénière.

Le proviseur de Compiègne fait remarquer que, en fonction de la filière, le bac pro n'a pas le même droit. On ne va pas interdire à un bac techno d'aller en faculté ou en BTS. → Attention que la dérogation ne soit pas la règle.

L'objectif de conduire 50% d'une tranche d'âge à un diplôme de l'enseignement supérieur sera possible à atteindre si l'on permet aux bacs pro de poursuivre.

Par ailleurs, une des conséquences de la problématique des interdictions de redoublement et le fait d'accepter les élèves de SEGPA est que l'on a des bacheliers qui ne sont pas majeurs. La poursuite d'études se fait aussi par rapport à l'âge de l'élève. A Compiègne, les élèves du BTS HR par le biais du Greta sont leurs élèves de bac pro et non pas des personnes en reconversion professionnelle.

P. Tassion rappelle qu'avec la loi de 2013, les élèves de bac pro doivent entrer en BTS. Or quand les BTS ont été constitués, c'était sur un profil bac techno. Aujourd'hui les bacs pro sont sur de la maîtrise du geste professionnel, ils sont dans une logique d'exécution → Difficulté : comment faire pour créer du lien entre BTS et bac pro ?

MA Moutouh présente un dispositif mis en place par le lycée Jean Moulin de Pézenas, un des établissements du Campus international des métiers de la gastronomie, de l'hôtellerie et des tourisms : la classe renversé en BTS Tourisme, qui vise notamment à mieux intégrer les élèves issus de bac pro.

P. Tassion oriente alors l'échange vers ce qui se passe en amont, avant l'accueil des élèves de bac pro en BTS.

V. Würster signale qu'il y a en effet un gros travail d'information à faire en amont : c'est un travail qui doit être mené par les équipes de terrain, les professeurs, pour travailler en amont avec les professeurs des établissements d'où viennent les élèves de bac pro. Les élèves qui arrivent manquent d'information. Le plus souvent, ils pensaient que la formation était beaucoup plus professionnelle et ils rencontrent des difficultés dans les matières générales.

A Compiègne, il y a énormément de perte au début de l'année.

→ Mise en place de la journée porte ouverte. → Beaucoup de demandes.

→ Travail en amont avec les lycées professionnels (de proximité) : rencontre entre équipes, pour que les uns et les autres comprennent bien les enjeux, pour que les élèves qui se destinent au BTS soient efficaces. Les besoins sont réciproques.

P. Tassion met l'accent sur un travail qui est mené dans certaines académies sur les rapprochements des référentiels afin que chacun des acteurs comprennent les enjeux (quels sont les pré-requis, etc.). Les professeurs de bac pro et ceux de BTS travaillent ensemble sur les référentiels. Une forme de contractualisation se met en place entre les bac pro et les BTS (par exemple, les élèves de bac pro viennent dans les classes de BTS).

Dans l'académie de Poitiers, il existe le dispositif « bac pro + » : il s'agit d'un parcours obligatoire en terminale où l'élève suit cette procédure, sésame qui lui ouvre d'office la porte du BTS. C'est un parcours de 3 semaines pour les élèves de terminal bac pro qui s'étale du retour des vacances de Toussaint jusqu'en mars. Les élèves vont passer trois fois une semaine dans trois lycées différents. S'en suit un débriefing de ces trois semaines puis une démarche de validation pour intégrer un BTS l'année suivante. Sept établissements se sont réunis. 14 élèves sont entrés dans ce dispositif. Ils sont accueillis dans les internats. Dans l'académie de Poitiers, l'IEN du lycée professionnel prélève deux semaines sur les PFMP pour mettre en place ce dispositif. La politique rectorale est de toucher les élèves sur tous les bacs pros. Des règles d'affectation s'imposent ensuite sur APB. 490 obtiennent leur sésame.

Soit la loi impose l'accueil des bac pro, soit une réflexion pédagogique est nécessaire : comment fait-on pour que les bac pro entrent en bts et y réussissent ?

A Biarritz, le constat est fait que c'est en gestion que les élèves de bac pro ont le plus de difficultés. Par conséquent, en juin, des cours de gestion sont proposés aux élèves par leur futur professeur.

Autre initiative de cet établissement : faire témoigner les élèves de BTS issus de bac pro directement devant les élèves de bac pro : pourquoi un BTS Tourisme, les difficultés rencontrées, les problèmes de méthodes mais également les difficultés non rencontrées, les points forts (GRC souvent)...

A Argelès, réflexion pour faire mûrir les projets des élèves dès la classe de seconde : les équipes pédagogiques recensent les élèves qui auraient le potentiel pour monter en BTS. Le travail porte surtout sur l'enseignement général. En option mathématique mise en place du dispositif « objectif BTS » qui se base sur du tutorat, joue sur l'AP pour donner aux élèves concernés ce contenu d'enseignement général qui va leur manquer en BTS. Les trois années permettent de mûrir et de construire tranquillement le projet des élèves. En HR le travail de rattrapage est important en mathématiques et en français. Dispositif mis en place en interne, avec les élèves du lycée polyvalent qui permet toutes les passerelles (bac pro, bac techno, bac général et BTS). Etant donné que le lycée C. Bourquin est un transfert d'établissements, la direction joue sur ces univers différents qui arrivent pour créer une culture d'établissement.

A Biarritz, expérience faite d'accueillir en BTS des élèves de bac pro et de bac techno dans leur année de terminale. Suggestion de l'équipe : faire une enquête pour voir si les élèves viennent toujours des mêmes établissements et si oui, alors travailler en amont avec ces établissements.

C'est ce que fait déjà l'Institut Limayrac : le proviseur adjoint est allé dans tous les lycées où il y a des bacs pro pour présenter tous les BTS. Egalement ont été mises en place des réunions avec des professeurs de bac pro et des professeurs de BTS. En projet : faire venir quelques bacs pro en BTS.

P. Tassion rappelle que le travail d'orientation commence dès le collège, avec des passerelles dès la classe de seconde. Dérive à éviter : chacun veut garder ses bons élèves alors qu'il y a la possibilité de repérer tout de suite les bons élèves de bac pro et de les faire passer en STHR sans attendre.

Il souligne en particulier la méconnaissance des métiers du tourisme. Notre rôle est d'aller dans les collèges pour présenter les métiers de l'hôtellerie tourisme. Difficulté soulevée par V. Würster : des professeurs sollicités qui demandent quand faire ce travail, qui disent ne pas avoir de temps pour cela.

A Argeles, partant du principe qu'il n'est pas possible de faire la tournée de tous les collèges, des équipes de direction de collèges et des COP ont été invités à déjeuner tout en assistant à une présentation des formations (vidéo).

A Compiègne, un café éphémère a été mis en place pendant les journées portes ouvertes.

V. Würster conclut : l'essentiel tient à la mise en place de scénarios pédagogiques et du rôle de chacun. Il s'agit de mettre l'humain au cœur de la réflexion et de rapprocher les différentes équipes pédagogiques. Elle invite les établissements à s'inspirer de ces expériences pour permettre la réussite des élèves de bac pro en BTS.

P. Tassion conclut à son tour en revenant sur l'idée que la réussite des élèves de bac pro se construit pendant le BTS et avant le BTS. Il attire l'attention sur un point important : il ne s'agit pas là d'envoyer pour autant tous les élèves de bac pro en BTS, sans quoi des problèmes de crédibilité, d'employabilité se poseraient certainement.